**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 65 (1994)

**Heft:** 3: Certification de la qualité des produits : une évolution vitale

**Vorwort:** Avant-propos : une évolution vitale

Autor: Bovée, Jean-Paul

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Une évolution vitale

par Jean-Paul Bovée, Secrétaire général de l'ADIJ



L'intégration des marchés et les tensions qui en résultent, notamment le climat de concurrence effrénée et la course à la compétitivité, qui se sont installés durablement, ont détruit bien des certitudes.

Ainsi en va-t-il des contrôles de qualité de la production des biens et services, en particulier ceux offerts par nos entreprises industrielles.

L'unification européenne avance à grands pas ; l'Espace économique européen est en train d'harmoniser les échanges commerciaux entre les pays membres. La CE a édicté - et continuera de le faire - des directives précises et strictes dans de nombreux domaines. C'est le cas, par exemple, en ce qui concerne les normes de qualité des produits. Il est naturellement exclu que la Suisse, malgré l'isolationnisme aveugle exprimé par une part majoritaire (pour l'instant) de l'électorat, puisse rester à l'écart et éviter de s'adapter aux règles appliquées par son principal partenaire économique.

Dans le présent bulletin, nous nous sommes intéressés de plus près au problème de la certification de l'assurance qualité. Cette expression recouvre, en fait, l'ensemble des procédures qui permettent à une entreprise d'obtenir un certificat, reconnu valable au plan international, attestant qu'elle dispose d'un système de contrôle et de gestion de la qualité de sa production.

De tels titres sont de plus en plus convoités, car ils représentent en quelque sorte les passeports donnant accès aux marchés. Dans un avenir qu'on peut imaginer très proche, ces documents feront partie intégrante de l'arsenal standard dont les entreprises devront être équipées pour prétendre au rôle de partenaires sérieux. En outre, l'industrie ne sera plus le seul secteur concernée ; celui des services devra, lui aussi, passer par là. L'afflux de demandes de certification adressées à la SQS (Association suisse pour certificats d'assurance qualité) est à ce titre hautement révélateur.

Rappelons que sur le plan international, la normalisation (résumée par le sigle ISO) est dominée par les modèles de normes de la série 9000, auxquelles correspondent les normes européennes EN 29000. Ces sigles reviendront souvent dans les pages qui suivent.

L'obtention d'un certificat implique, comme on le verra, une analyse, une auscultation et un diagnostic complets et approfondis de l'entreprise. Gestion, matières premières et produits semi-finis utilisés, techniques de fabrication mises en oeuvre, personnel employé, organisation, service après vente sont autant d'éléments qui seront passés au peigne fin, revus, corrigés, adaptés ou mis en place. Ce processus implique une remise en question sans concession et, parfois, des révisions déchirantes. Il ne doit pas être engagé pour la beauté du geste ou le prestige, mais pour donner aux entreprises les meilleures chances de préserver ou d'améliorer leurs positions. Celles qui ne s'adapteront pas risqueront d'être éliminées du marché. Il s'agit donc véritablement, à moyen terme, d'une question de survie. 🗖